Paris est-il devenu un enfer pour les piétons ?



La place Denfert-Rochereau (XIVe) reste difficile à aborder à pied

Classement | La place de la capitale dans le palmarès du collectif Place aux piétons laisse à désirer. Sécurité, confort, aménagements... Il reste des efforts à faire, notamment sur les carrefours et les portes.

La place de la capitale dans le palmarès réalisé par le collectif Place aux piétons laisse à désirer. Sécurité, confort, aménagements... il reste des efforts à faire, notamment sur les carrefours et les portes de Paris.

Estelle Dautry

« La vitesse réduiteà 30 km/h n'est pas respectée par les automobilistes. » « C'est angoissant de passer par un boulevard extérieur (boulevard d'Ornano, boulevard Ney, etc.). » « Beaucoup a été fait pour le cycliste mais pratiquement rien pour le piéton »... Voici quelques exemples de commentaires recueillis par le collectif Place aux piétons auprès des Parisiens.

De novembre 2022 à mars 2023, celui-ci a mené une enquête de satisfaction auprès de 70 000 Français afin de recueillir leur ressenti sur la « marchabilité » de

leurs communes, et de les classer. Pour la deuxième édition du baromètre, plus de 230 villes hexagonales ont été mises au banc d'essai. Et dans la catégorie des villes de plus de 200 000 habitants, la capitale se place en 9 e position sur 11.

Les véhicules de livraison et vélos montrés du doigt

« À Paris, la marche est à la fois agréable, car pleine de curiosités, et problématique à cause des voitures garées sur les trottoirs, des trottinettes qui nous frôlent à vitesse excessive, des motos et scooters roulant sur les trottoirs, des véhicules de livraison nous obligeant à faire un détour et à marcher sur la chaussée, des vélos slalomant pour se frayer un chemin... » résume une des personnes interrogées.

« Paris reflète des réalités très différentes pour les piétons. C'est une ville faite pour eux car très dense, avec des équipements et des commerces très régulièrement, et une offre de transport en commun remarquable. Cependant, la voiture a parfois pris le dessus. Si le Centre est très fréquenté par les piétons, les boulevards haussmanniens sont, eux, devenus des axes où la voiture prend toute la place », analyse Anne Faure, présidente de l'association parisienne Rue de l'Avenir.

Revient évidemment, dans les commentaires, la difficile cohabitation avec les cyclistes, et les trottinettes. « Il faut apprendre aux gens à vivre ensemble dès l'école. Les piétons et les cyclistes ont un adversaire commun : la voiture », assure Anne Faure. À ce sujet, la Ville de Paris rappelle sa politique volontariste. En témoigne la récente interdiction des trottinettes en libre-service afin de favoriser les autres mobilités.

« Nous avons beaucoup appuyé pour que Paris Centre devienne une zone à trafic limité, ce qui serait bénéfique pour tous. Restent les places parfois très complexes à traverser », souligne Anne Faure.

C'est d'ailleurs sur les aménagements que Paris est le plus critiqué. « Ce qui a été fait à Bastille ou à Nation fonctionne très bien, reprend Anne Faure. Mais il reste des carrefours, comme Port-Royal, qui sont difficiles pour les marcheurs », affirme celle qui est voisine de la place Denfert-Rochereau (XIV ^e), laquelle n'a pas encore fait sa mue. Le projet est en attente de l'accord de la préfecture de police. Des services de l'État que ne manque pas de pointer du doigt régulièrement la majorité municipale, qui se dit freinée dans sa volonté de transformer Paris.

Les pistes cyclables des trottoirs en sursis

Pour Maud Gatel, présidente du groupe MoDem au Conseil de Paris, il faut sanctuariser les trottoirs au profit des piétons : « À Paris, nous avons une signalétique abondante, des vélos garés sur le trottoir, des terrasses, sans parler des poubelles... Il faut supprimer les pistes cyclables qui y sont situées, comme c'est le cas sur le boulevard Magenta (X e). »

La Ville de Paris assure y œuvrer. Les pistes cyclables sur les trottoirs doivent disparaître prochainement, a déjà promis la maire (PS) Anne Hidalgo. La Ville a aussi annoncé la prochaine publication d'un second « plan piéton », discuté en Conseil de Paris cet automne. « Nous entendons les demandes des piétons parisiens qui ont trop longtemps été oubliés », assure David Belliard, adjoint (EELV) à la maire de Paris chargé des transports et de l'espace public.

L'élu cite en exemple les 180 rues aux écoles déjà réalisées et rappelle la sortie, avant l'été, du Code de la Rue. « Ce sont cinquante actions qui vont intervenir dans des temporalités différentes. La suppression du stationnement cinq mètres autour des passages piétons se fait au fur et à mesure, chaque fois que nous rénovons la voirie ou réaménagons l'espace public. » Des transformations que les Parisiens ne perçoivent pas encore assez, selon l'étude de Place aux piétons, même s'ils reconnaissent que la Ville fait des efforts à ce sujet.